

Aix-en-Provence, le 8 juillet 2019

COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Vendredi 5 juillet, nouveau record dans le ciel français ! 11 300 vols ont survolé la France.

Avec des survols en croissance de 19 % en 3 ans, le trafic aérien bat chaque année de nouveaux records mettant sous pression le réseau de navigation aérienne, inadapté pour absorber un trafic aérien aussi dense. Les contrôleurs aériens français connaissent d'une part un sous-effectif, reconnu par les Pouvoirs publics et, d'autre part, contrairement à la plupart de leurs homologues européens, ils ne disposent pas des systèmes de contrôle modernes pourtant nécessaires. Le SNCTA rappelle que :

- la mission première des contrôleurs aériens étant d'assurer la sécurité des vols, ils ne peuvent faire décoller plus d'avions que le système ne leur permet de gérer. Les journées de fort trafic, certains avions doivent donc attendre au sol, en toute sécurité ;
- la principale cause de retard des vols est due aux compagnies aériennes elles-mêmes (source : *Eurocontrol – CODA Digest 2018*). Ce rapport indique par ailleurs que la moitié des retards sont des « retards en chaîne » accumulés tout au long de la journée.

Le SNCTA souligne le professionnalisme des contrôleurs aériens français qui, 24 heures sur 24 et 7 jours sur 7, assurent la sécurité des vols et remplissent efficacement leurs missions de service public en conciliant au mieux les enjeux de ponctualité et d'environnement.

Contact presse : presse@sncta.fr - 06 66 68 01 41